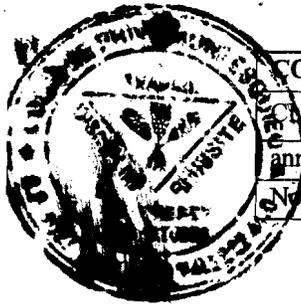


Jeudi, 07/10/21



| | | |
|------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| COLLEGE BILINQUE MONTESQUIEU | Département de :Hist / Géo/ ECM | |
| CLASSE : PREMIERE | Epreuve d'ECM | Evaluation : N° 1 |
| année scolaire : 2021 / 2022 | Coef : 2 | Date : |
| Nom du prof : | | Durée : 2H |

Partir A : EVALUATION DES RESSOURCES (9 PTS)

A1 : EVALUATION DES SAVOIRS (5 PTS)

1) Dans une production cohérente de 10 à 15 lignes définis la notion de libertés fondamentales et donne ses caractéristiques

A2 : EVALUATION DES SAVOIRS – FAIRE (4 PTS)

L'homophobie est endémique à la société camerounaise, le 25 décembre 2005, Mgr V. Tonye Mbakot archevêque de Yaoundé avait condamné publiquement l'homosexualité, comme étant une pratique immorale et contraire à la nature humaine. L'année suivante, plusieurs journaux avaient publié dans leurs éditions des listes de personnalités soupçonnées de s'adonner à des relations sexuelles consenties avec des personnes de même sexe. Ces dernières années de nombres personnes ont été condamnés à cause de leur orientation sexuelle. C'est le cas de détenus soupçonnés de s'être livrés à des actes sexuels avec les détenus de même sexe, après des examens médicaux qui établissaient qu'ils avaient effectivement eu des rapports de sodomie, ils furent poursuivis par la justice camerounaise. A la fin du procès le 22 juin 2006, sept des neufs accusés ont été déclarés coupable de sodomie et condamnés à dix mois de prison.

Source : Amnesty International, l'impunité favorise les atteintes constantes aux droits humains, Paris, publications francophones d'Amnesty International, 2009, p.28

- a) Ressors deux attitudes civiques et morales exprimées dans le document
- b) Donner deux bienfaits de ces attitudes

Partie B : EVALUATION DE L'AGIR – COMPETENT (9 PTS)

Thème : La promotion des droits de l'homme et de l'intégrité morale

Document 1 : les instruments juridiques des droits de l'homme

L'instrument majeur en matière de droits de l'homme est la déclaration Universelle des Droits de l'homme (DUDH), adoptée en 1948 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. La reconnaissance de la DUDH est aujourd'hui à ce point généralisée qu'elle est considérée comme obligatoire en vertu du droit coutumier international, alors, qu'elle ne l'est pas à l'origine... Elle garantit à la fois des droits civils et politiques, et des droits sociaux, économiques et culturels....

Le Pacte International Relatifs aux Droits Civils et Politiques (PIRDPC) et le Pacte International Relatifs aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIRDESC) sont tous deux entrés en vigueur en 1976 ; ce sont les principaux instruments ayant force obligatoire bénéficiant d'une application mondiale.

In « la protection juridique des droits de l'homme » in [www. Coe. Int](http://www.Coe.Int)

Document 2 : le Droit International Humanitaire

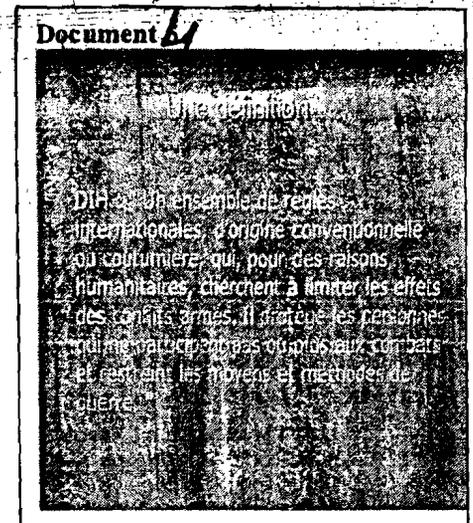
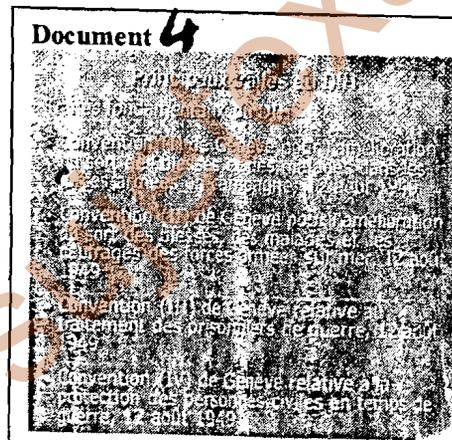
Le droit international affirme que tous les Etats ont l'obligation d'interdire la torture et de traduire en justice les auteurs présumés de ces actes et des crimes qui y sont associés. En vertu de la convention des Nations- Unies contre la torture, les Etats sont tenus de faire en sorte que la torture telle que définis dans l'article 1 de la convention, constitue une infraction pénale au regard de leur législation nationale. De nombreux Etats se sont acquittés de cette obligation, même si certains ne l'ont fait que sous la pression d'organisation non gouvernementales, et la suite de recommandations répétées d'organismes internationaux tels que le comité des Nations -Unies contre la torture.

Document 3 : le statut de Rome

La conférence diplomatique de Rome a débouché sur l'adoption d'un statut pour la future cour pénale internationale qui a été adopté par 120 Etats. A la date du 30 mai 2001, 32 Etats avaient déjà ratifié le statut de Rome et 139 l'avaient signé avant la date butoir du 31 décembre 2000. Les dispositions de cette cour stipulent qu'elle est compétente pour juger les crimes de torture et de crimes connexes, ainsi que la responsabilité pénale individuelle.

Statut de Rome, 2003

Document 4 :



Consigne de travail : Les documents ci- dessus présentent les institutions qui protègent les droits de l'homme dans le monde. Rédige une production cohérente s'appuyant sur les tâches ci- après.

- 1) Identifie et explique trois instruments juridiques ou institutions internationaux de protection des droits de l'homme et leurs domaines d'action (3pts)
- 2) Présente le droit International Humanitaire et son intérêt pour l'humanité (3 PTS)
- 3) Propose trois solutions afin que les Etats puissent s'arrimer aux normes internationales de protection des droits humains (3 PTS)

PRESENTATION : 2 PTS